

## Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Norme internationale : ISO/CEI 17024:2012  
Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17024:2012

ASEND  
Association Suisse des Essais  
Non Destructifs  
8600 Dübendorf

Responsable : René Klieber  
Responsable SM : Daniel Wilke  
Téléphone : +41 79 818 14 99  
E-Mail : [office@sgzp.ch](mailto:office@sgzp.ch)  
Internet : [www.sgzp.ch](http://www.sgzp.ch)  
Première accréditation : 16.09.1994  
Accréditation actuelle : 05.10.2020 au 04.10.2025  
Registre voir : [www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)  
(Organismes accrédités)

### Portée de l'accréditation dès le 20.12.2024

#### Organisme de certification pour le personnel d'essais non destructifs

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Réglementation ASEND; édition 11/2023	<b>Incluant les méthodes de contrôles non destructifs suivants:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- contrôle par émission acoustique (AT)</li><li>- contrôle par courants de Foucault (ET)</li><li>- contrôle d'étanchéité (LT) (les essais de pression hydrauliques étant exclus)</li><li>- contrôles magnétique (MT)</li><li>- contrôle par ressuage (PT)</li><li>- contrôle par radiographie numérique (RT-D)</li><li>- contrôle par radiographie – film (RT-F)</li><li>- contrôle par radiographie – film et numérique (RT-FD)</li></ul>	Pour les niveaux et les certifications marqués avec * existent des règles spécifiques selon la directive ASEND  Niveaux de qualification 1, 2 et 3*  Niveaux de qualification 1, 2 et 3 Niveaux de qualification 1, 2 et 3 Niveaux de qualification 1, 2 et 3* Niveaux de qualification 1, 2 et 3*



## Registre SCESe

## Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Réglementation ASEND; édition 11/2023	<ul style="list-style-type: none"><li>- contrôle par radiographie – radioscopie (RT-S)</li><li>- contrôle des contraintes résiduelles (ST)</li><li>- contrôle par thermographie (TT)</li><li>- contrôle par ultrasons (UT)</li><li>- contrôle visuel (VT)</li></ul>	Niveaux de qualification 1, 2* et 3* Niveaux de qualification 1, 2 et 3* Niveaux de qualification 1, 2 et 3
SN EN ISO 9712:2022	<b>Habilitation de personnel en essais pour équipements sous pression ainsi que récipients à pression simples</b>  Essais non destructifs - Qualification et certification du personnel END (ISO 9712:2022)	<b>Entité Suisse désignée Notifié à l'Union Européenne comme entités tiers partie (RTPO)</b>  La SN EN ISO 9712:2012a été remplacé le 01.10.2022 par la SN EN ISO 9712:2022. Les certifications selon SN EN ISO 9712:2012 qui ont eu lieu avant la promulgation de la SN EN ISO 9712:2022 restent valables jusqu'à la prochaine étape nécessaire dans le processus de certification (renouvellement, recertification)
SN EN ISO 9712:2022	<b>Secteurs industriels:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- fabrication d'équipements</li><li>- essais avant et en cours d'exploitation d'équipements, qui comprend la fabrication</li><li>- aérospatiale</li><li>- maintenance ferroviaire</li></ul> <b>Incluant les produits sectoriels suivants:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- pièces moulées (c) (matériaux ferreux et non ferreux);</li><li>- pièces forgées (f) (tous types de pièces forgées; matériaux ferreux et non ferreux);</li><li>- soudures (w) (tous types de soudure, y compris le brasage tendre, pour matériaux ferreux et non ferreux);</li></ul>	



## Registre SCESe

## Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN 4179:2022-01 / NAS 410 rév. 5	<ul style="list-style-type: none"><li>- tubes et tuyauteries (t) (sans soudure, soudés, en matériaux ferreux ou non ferreux, y compris les produits plats destinés à la fabrication de tuyauteries soudées);</li><li>- produits corroyés sauf pièces forgées (wp) (par exemple tôles, barres, fils);</li><li>- matériaux composites (frp)</li></ul> Série aéronautique – Qualification et agrément du personnel pour les contrôles non destructifs	Version anglaise, correspond à EN 4179 :2017  Cet organisme a été reconnu par l'OFAC à cause de son accréditation selon le National Aerospace NDT Board EASA-part 145 (17.06.2015). Dans ce cas, l'autorisation d'examen résulte de l'employeur.
<b>SR 930.114</b> Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (Ordonnance sur les équipements sous pression, OSEP).	Habilitation de personnel en essais non destructifs pour équipements sous pression	L'OSEP RS 819.121 a été remplacée par l'OSEP RS 930.114
<b>2014/68/EU</b> Directive du 15 mai 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression (directive sur les équipements sous pression)		Directive sur les équipements sous pression <b>2014/68/UE</b> avec chap. 4 et annexe I, 3.1.3
<b>RS 930.113</b> Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples (Ordonnance sur les récipients à pression, OSRP).	Habilitation de personnel en essais non destructifs pour récipients à pression simples	L'OSRP RS 819.122 a été remplacée par OSEP RS 930.113
<b>2014/29/UE</b> Directive du 26 février 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des récipients à pression simples (directive sur les récipients à pression simples)		Directive <b>2014/29/UE</b> avec l'annexe I, 3.2

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.



## Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Abréviation	Signification
EASA	European Aviation Safety Agency
END	Essais non destructifs
IR	Infrarouge
NAS	National Aerospace Standards
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OSEP	Ordonnance sur les équipements sous pression
OSRP	Ordonnance sur les récipients à pression
RTPO	Recognised Third Party Organisation (EU)

\* / \* / \* / \* / \*